

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**MARDI 18 MARS 2025**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Madame la Maire le 11 mars 2025 conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (Article L.2121-7 à L.2121-27) s'est réuni le 18 mars 2025 à 20h30 en mairie salle du conseil municipal et des mariages.

**1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPEL NOMINAL**

Eric MAUR est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Sylvie LAROCHE, Maire, procède à l'appel nominal

**Conseillers présents**: Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

**Conseillers absents excusés**: Laurent MARCHESI procuration à Olivier ARTHUR, Isabelle GUGUMUS, Alexis LEON, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC procuration à Pierre-Alain HIRSCH, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL, Marie DOINEL

Le quorum étant atteint, Madame la Maire ouvre la séance.

**2 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENTE :**

Madame la Maire demande s'il y a des observations sur le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

**3 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FONCTIONNEMENT DES INSTANCES - DECISIONS DU MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**A – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES : Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires**

Madame Sylvie LAROCHE, Maire et Madame Claude HAMEL, adjointe aux finances, présentent le rapport d'orientations budgétaires et invitent le Conseil Municipal à débattre sur les différents points de celui-ci.

Madame la Maire invite les membres du Conseil Municipal à formuler leurs observations ou leurs demandes de précisions.

Les membres du Conseil Municipal reconnaissent que le rapport d'orientation budgétaire est précis et n'appelle aucune observation de leur part.

Le Conseil Municipal reconnaît à l'unanimité la tenue du débat d'orientations budgétaires 2025.

*La délibération 2025-020 est la suivante :*

*Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » publiée au journal officiel du 8 août 2015 et par le décret n°2016-834 du 23 juin 2016, qui prévoit l'organisation d'un débat d'orientations budgétaires dans toutes les communes de 3 500 habitants et plus, le Conseil Municipal doit procéder à l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2025.*

*Jusqu'au passage à la nomenclature budgétaire et comptable M14 au référentiel M57, le débat sur les orientations budgétaires devait intervenir dans un délai maximum de 2 mois avant le vote du budget primitif (article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales). Dans le cadre du référentiel M57, le rapport sur les orientations budgétaires doit intervenir dans un délai de 10 semaines maximum avant le vote du budget primitif (article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales).*

*Ce rapport porte sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels pris par la collectivité, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.*

*Un rapport a été joint à l'ordre du jour du Conseil Municipal, afin de préciser les orientations budgétaires de la commune pour 2025.*

*Le Conseil Municipal charge Madame la Maire de transmettre les éléments relatifs au débat d'orientations budgétaires à Monsieur le Président de la Métropole Rouen Normandie.*

*Conformément à la réglementation, le débat d'orientations budgétaires fera l'objet d'une communication sur le site internet de la commune dans le délai de 30 jours suivant son adoption.*

*Le Conseil Municipal reconnaît à l'unanimité la tenue du débat d'orientations budgétaires 2025, en prend acte et autorise Madame la Maire à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.*

## **B – REMBOURSEMENT DES FRAIS ELUS LORS DU DEPLACEMENT AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES 2023-2024**

Madame la Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de remboursement des frais avancés par les élus pour le transport et l'hébergement lors du déplacement au Salon des Maires 2023 et 2024 à Paris.

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité ces remboursements aux 3 élus ayant fait le déplacement.

La délibération 2025-021 est la suivante :

*Madame la Maire expose aux membres du Conseil Municipal que 3 élus en 2023 et elle-même en 2024 se sont rendus au Salon des Maires et des Collectivités Locales en Novembre.*

*Afin de leur rembourser les frais de déplacement et d'hébergement, il est nécessaire de valider la demande en séance du Conseil Municipal accompagnée des justificatifs.*

*Conformément à l'article R2123-22-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est possible pour la ville de prendre en charge les frais liés au transport et au séjour lors de déplacements des élus.*

*Vu le déplacement et l'hébergement de Madame la Maire, Madame Claude HAMEL et Monsieur Eric MAUR lors du Salon des Maires de Novembre 2023,*

*Vu le déplacement et l'hébergement de Madame la Maire lors du Salon des Maires de Novembre 2024,*

*Le Conseil Municipal,*

***DECIDE à l'unanimité,***

*1 – d'autoriser le remboursement des frais de transport et d'hébergement pour un montant total de 567.23 € TTC pour 2023*

*Attribués à : Sylvie LAROCHE : 198.23 €  
Claude HAMEL : 193.50 €  
Eric MAUR : 175.50 €*

*2 – d'autoriser le remboursement des frais de transport et d'hébergement pour un montant total de 175 € TTC pour 2024*

*Attribués à : Sylvie LAROCHE, Maire*

*3 – de prélever la dépense sur le Budget primitif 2025*

#### **4 – RAPPORT DES COMMISSIONS**

**Affaires culturelles – évènementiel : Rapporteur Claude HAMEL**

Le spectacle du Festival Spring le 11 mars dernier à la salle Claude Monet a affiché complet avec la présence de 50 Isneouvillaises et Isneouvillais.

Le concert SPREAT IT du 15 mars dernier à la salle des fêtes a accueilli 50 spectateurs avec une partie dansante.

Réflexion en cours sur la continuité du Festival Novembre en Normandie ou la proposition d'une pièce de théâtre à la salle des fêtes à l'automne 2025. Les différentes modalités, les coûts et la logistique sont à l'étude.

Venue d'un cirque du 07 au 10 avril 2025 sur la place Alfred Cramilly : les enfants du centre de loisirs pourront assister à la représentation du 09 avril après-midi.

En l'absence de Monsieur Laurent MARCHESI, Madame HAMEL rappelle l'évènement « Isneauville en Fête » avec les associations le samedi 21 juin 2025 avec animations musicales dans le cadre de la fête de la musique, DJ, groupe et feu d'artifice.

La commission vie associative et sportive s'est réunie le 06 mars dernier pour l'étude des nombreuses demandes de subventions. Elles ont été validées et seront présentées lors du vote du budget 2025.

Madame Odile BREANT rappelle l'animation « Peintres dans la rue » du 1<sup>er</sup> juin prochain.

#### **Affaires scolaires – jeunesse : Rapporteur Béatrice NUGEYRE**

Le centre de loisirs d'avril se prépare avec au programme : piscine, laser game, accrobranches, bowling, etc...

2 animateurs sont partis et ont pu être remplacés. Les recrutements sont en cours pour septembre.

Madame la Maire précise que le CMJ prépare les Olympiades pour « Isneauville en Fête ».

#### **Communication – Développement durable : Rapporteur Sophie PAIN**

Réunion commission communication demain soir. A l'ordre du jour, le prochain bulletin. Rappel à tous pour les articles.

Enseigne Isneauville : installée ce jour au rond-point du Collège.

Développement durable : travail sur la mise en place du tri sélectif sur la commune et rappel de l'animation Isnoverit le 18 mai sur le thème de la nature au sens large.

#### **Action Sociale : Rapporteur : Marie-Pierre PADULAZZI**

La commission va se réunir la semaine prochaine.

La collecte des couvertures avec la Croix-Rouge le 1<sup>er</sup> mars 2025 a remporté un vif succès. Merci à tous les donateurs.

Endopank : Isneauville et EndoFrance se sont mobilisées autour de l'endométriose le 05 mars avec l'inauguration du banc jaune Place du Marché et un ciné-rencontre à la salle des fêtes très intéressant.

Espace sans tabac devant les écoles : inauguration le 25 février dernier en présence des membres du CMJ très investis.

Plusieurs séances avec rameurs à destination des seniors organisées par le club d'aviron de Dieppe sont proposées. Prochaine date à retenir le 25 mars à 13h30 à la résidence autonomie Le Vieux Colombier.

Comme suite à l'information lors du dernier conseil municipal, la commission travaille sur le projet « Isneauville Ville ambassadrice du don d'organes ».

**Urbanisme / Sécurité : Rapporteur Eric MAUR**

Urbanisme :

- Commission le 06 mars dernier afin de discuter des différents projets de la ville sur le devenir des bâtiments existants et les aménagements possibles.
- 
- Terrain multisports Place Alfred Cramilly : obligation d'un permis d'aménager et autorisation de travaux dans le cadre de l'accessibilité.
- Terrain 509 rue de l'église : proposition présentée en commission ce jour à 19h30 par les équipes de maîtrise d'œuvre consultées.
- Journée de formation ce jour organisée par le CAUE sur la culture architecturale très intéressante.

**Travaux – Espaces verts : Rapporteur Michel BOUTEILLER**

- Prévisions :
  - remplacement chéneau gymnase fin avril
  - remplacement huisseries salle cm et bureau de Madame la Maire courant avril
  - en cours : dalle béton pour réserve eau aux ateliers communaux
  - potagers école élémentaire George Sand pendant les vacances d'avril.
  - colombier : devis en cours pour réparation chaume.

**Métropole Rouen Normandie : Rapporteur Sylvie LAROCHE**

Madame la Maire précise qu'elle a rencontré les services de la Métropole concernant les différents sujets suivants : sécurité sur la commune, remise en fonctionnement des feux au niveau de l'Allée de la Plaine en sortie sur la Route de Neufchâtel, cybersécurité, rappel sur l'avancement des rétrocessions lotissements et enfin l'éclairage public.

**5 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Madame la Maire rappelle la manifestation patriotique à BIHOREL demain 19 mars à 18h15 pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Elle rappelle aux membres du Conseil Municipal, la séance du 03 avril prochain pour le vote du budget primitif 2025.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30**

Le secrétaire de séance  
Adjoint à la maire,  
Eric MAUR



La Maire,  
Sylvie LAROCHE

